

## DISQUALIFICATION avec rapport – carton bleu

**À envoyer endéans les 48 heures après le match à : rapport@flh.lu**



Nom		Prénom		Club	
N° Tricot		N° Licence		N° Match	
Equipes			Date		Temps de jeu disqualification
<b>Genre de l'infraction – à cocher ce qui convient (X)</b>					
<b>8:6</b>	<b>Action particulièrement brutale, dangereuse, intentionnelle ou perfide – CD article 4</b>				
	a) irrégularité particulièrement brutale et dangereuse.				
	b) une action perfide et intentionnelle qui n'a pas sa place dans une compétition.				
<b>8:10</b>	<b>Comportement antisportif particulièrement grossier – CD article a-5 / b-5 / c-6 / d-7</b>				
	a) offenses ou menaces contre une autre personne. Ces comportements peuvent être verbaux ou gestuels (mimiques, gestes, langage corporel ou contacts corporels).				
		Arbitres		Secrétaire / Chronométrateur	Délégué
		Officiel d'une équipe		Joueur	Spectateur
	b) (I) intervention d'un officiel d'équipe dans le jeu, depuis l'aire de jeu ou depuis la zone de changement.				
	b) (II) l'anéantissement d'une occasion manifeste de but par un joueur par pénétration non autorisée sur l'aire de jeu ou étant dans sa zone de changement en vertu de la règle 4:6 (joueur supplémentaire).				
	c) si au cours des 30 dernières secondes <b>le ballon n'est pas en jeu</b> et par infraction d'un joueur aux règles 8.6 ou 8.10a, ou par infraction d'un officiel aux règles 8.10a ou 8.10b (I), repousse ou empêche l'exécution du jet et de ce fait prive l'équipe adverse d'une possibilité de se mettre en position de tir ou d'une chance d'entrer en occasion manifeste de but, le joueur / l'officiel fautif devra être disqualifié et un jet de 7 mètres devra être accordé aux adversaires.				
	d) si au cours des 30 dernières secondes <b>le ballon est en jeu</b> et que les adversaires, par infraction d'un joueur aux règles 8.6, 8.10a ou 8.10b (II), ou par infraction d'un officiel aux règles 8.10a ou 8.10b (I) prive l'équipe en possession du ballon d'une chance de tir ou d'une occasion manifeste de but, le joueur ou l'officiel fautif est disqualifié conformément aux règles correspondantes et un jet de 7 mètres est accordé à l'équipe en possession du ballon.				
<b>Commentaire (petite description de l'infraction)</b>					
<b>Nom / Prénom</b>					
<b>Arbitre A</b>		<b>Arbitre B</b>		<b>Délégué</b>	